

Contournement de Noailles

Le Département de la Corrèze, dans le cadre de son plan Route 2025, a volonté de contourner le centre bourg de Noailles et d'améliorer la liaison A20 / RD158 / RD 38. Le projet de contournement de Noailles a été validé le 25 mars 2016 au CD19. La première phase de concertation a eu lieu du 22 août au 9 septembre 2016, reprenant les anciens tracés d'études par le passé !

Suite à cette première concertation, un fuseau depuis l'échangeur A20 n°52 au rond point de Montplaisir, contenant les variantes courtes et mixtes (C5, V1, V1 bis, V1 ter) a été arrêté par le département.

Une seconde concertation du 3 janvier au 5 février 2017 a eu lieu concernant les propositions de 5 variantes au sein du fuseau.

Lors du Conseil Municipal du 23 février 2018, le point a été fait sur la concertation publique concernant les nombreuses contributions (176), et pétitions (225) émises par les administrés et associations en mairie.

A la lecture de ces avis et pétitions, les faits marquants sont :

- La mise en oeuvre de la voie d'avenir du Lot, dite T3, de Vayrac à Martel, seule solution sérieuse pour répondre au trafic du bassin du nord du Lot, notamment pour le trafic poids lourds.
- Sécuriser, aménager la D158 au départ de Montplaisir, pour maintenir une liaison de desserte locale et touristique.
- Dévier le centre bourg de Noailles après la réalisation de la voie d'avenir T3 afin de réduire les nuisances des riverains.
- Protéger les zones naturelles remarquables, les surfaces agricoles utiles et les exploitations agricoles.
- Mise en oeuvre d'un contournement de Noailles réaliste en terme de dépenses publiques au vu du retard pris sur l'entretien et la sécurité des départementales D8 et D73.

Suite à cette concertation concernant notre commune, le conseil municipal réuni le 23 février 2018 a pris une délibération à l'unanimité (15 voix) sur :

- Une coopération entre le conseil départemental de la Corrèze et le conseil départemental du Lot, en lien avec les études financées concernant la Voie d'Avenir pour sa réalisation dans les meilleurs délais, seule solution adoptée pour le désenclavement du nord du Lot et pour fluidifier les traversées des bourgs de Turenne gare, Turenne et Jugeals-Nazareth.
- Un aménagement et la sécurisation de la D158 avec création de véritables carrefours aux intersections des voies communales en première phase des travaux du départ du rond point de Montplaisir.
- Le contournement du bourg de Noailles au plus près de cette commune après la réalisation de la Voie d'Avenir du Lot afin de réduire les nuisances générées par les flux routiers.
- Le fait que le projet permette de protéger les espaces naturels remarquables, les captages d'eau et les exploitations agricoles structurées.
- Le fait que le projet ait un ratio d'efficacité d'investissement en lien avec la situation économique du département de la Corrèze.

Dans le cadre de mon mandat de conseiller communautaire, j'ai interpellé le président de l'Agglo de Brive et le président du Département sur le besoin de continuer la coopération entre le Lot et la Corrèze pour une réalisation de la Voie d'Avenir dans les meilleurs délais. Une rencontre entre les deux départements est prévue courant avril 2018. Cette avancée est due aussi au travail remarquable des associations. Leur mobilisation et leur contribution technique ont permis au département d'appréhender les difficultés des variantes concernant notre commune.

Le président du Département, lors de la réunion publique de Cublac le 8 mars 2018 a confirmé être en attente de la décision du Tribunal de Toulouse concernant les recours sur la T3. Une réunion de travail avec ses homologues lotois doit se tenir courant avril 2018. De ces faits le projet de contournement de Noailles ne serait pas inscrit à la réunion plénière d'avril mais de juillet 2018 pour arrêter le choix d'un tracé. D'ores et déjà la mobilisation des administrés au travers de leurs contributions, le travail d'explication et de sensibilisation de l'association Bien Vivre à Jugeals-Nazareth et les délibérations prises par notre conseil municipal ont permis de poser correctement la prise en compte des flux routiers sur notre secteur et le retard pris sur l'entretien des départementales RD8, RD73 et RD158.

Philippe TILLET
Conseiller communautaire
1er adjoint



ASJN : Point sur l'école de foot et les équipes séniors

Le label «Espoir» de l'école de football de l'ASJN est acquis. Afin de pouvoir maintenir cette reconnaissance qui met en avant le niveau de formation et d'organisation permettant de répondre aux exigences de cette labellisation, les clubs, notre club doivent proposer des actions. Pour se faire, notre club s'engage dans la collecte des **Bouchons d'amour** : toute l'école de foot de l'ASJN s'engage dans cette action. Félicitations à l'ASJN pour cette initiative et bien sûr notre commune, qui est déjà centre de collecte de bouchons, récupèrera avec un grand plaisir les poches de bouchons de l'ASJN. Nous félicitons bien évidemment l'ASJN pour cette initiative.

L'équipe 1 a joué 12 matchs : 8 victoires, 5 nuls et 2 défaites, elle est 3ème sur 12 équipes ;

L'équipe 2 a joué 9 matchs : 5 victoires et 4 défaites, elle est 5ème sur 12 équipes ;

L'équipe 3 a joué 6 matchs : 2 victoires, 1 nul et 3 défaites, elle est 3ème sur 5 équipes.

Félicitations à l'ASJN (École de foot, Séniors et bénévoles) qui portent haut les couleurs de notre commune.

Continuez à venir supporter vos équipes : au Stade du PUY BLANC à Noailles :

. L'équipe 1 : samedi 31/03 à 20h00 contre Saint Sulpice le Guéretois ; mercredi 04/04 à 20h00 : 1/8 ème finale

Coupe de la Corrèze contre Varetz ; samedi 07/04 à 19h00 contre Varetz ; dimanche 22/04 à 15h00 contre Larche ; samedi 28/04 à 20h00 contre Saint Brice sur Vienne.

. L'équipe 2 : dimanche 08/04 à 15h00 contre Argentat 2 ; samedi 28/04 à 18h00 contre Ussel 2.

. L'équipe 3 : dimanche 08/04 à 13h15 contre Cosnac 2 ; dimanche 22/04 à 15h00 contre Perpezac/Sadroc 2.



Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football



Ensemble pour une collecte à Jugeals-Nazareth



Nous pouvons recevoir maintenant une collecte de sang dans notre commune, au sein de notre nouvelle salle polyvalente. Pour la 2ème année, nous subventionnons l'Etablissement Français du Sang et, nous pouvons accueillir le site de Brive pour une journée de prélèvements. Par conséquent, nous devons pouvoir leur garantir un nombre suffisant de dons. Ainsi, nous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous afin que nous puissions ensemble « sauver des vies » à Jugeals-Nazareth. En vous remerciant par avance de votre participation, vous pourrez déposer en Mairie (la boîte aux lettres est disponible 24h/24h) .

Une collecte a lieu à la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth, je viens donner mon sang :

Nom, prénom (facultatif) :

Nombre de donneurs (famille et amis étant certains de donner) :

Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

La cuisine : un savoir qui se transmet dans la convivialité !

Le projet d'atelier cuisine a vu le jour le vendredi 23 février 2018, avec une deuxième séance le lendemain, avec à nouveau 1 vendredi et 1 samedi au mois de mars, Par groupe de 4 ou 5 (en pensant à préserver le samedi après-midi pour les personnes qui ont une activité professionnelle). Suivant le thème choisi, chaque participant vient à l'atelier avec les ingrédients et le matériel nécessaire. Pâte feuilletée complétée par une tarte fine aux pommes, salade d'agrumes, verrine multicolore de betterave, pâte à choux finalisée par la réalisation d'un Paris-Brest : quelques recettes réalisées dans la convivialité et la bonne humeur, de jolis moments, riches en partage et en saveurs.

Dates à retenir pour nos prochains rendez-vous cuisine : le samedi 21 avril et le vendredi 27 avril 2018.

Renseignements : Jean-Louis BOUCHIAT. Tel. 06 42 04 20 49. Mail : jean-louis.bouchiat@orange.fr. Comité des fêtes de Jugeals-Nazareth.



www.jugeals-nazareth.fr